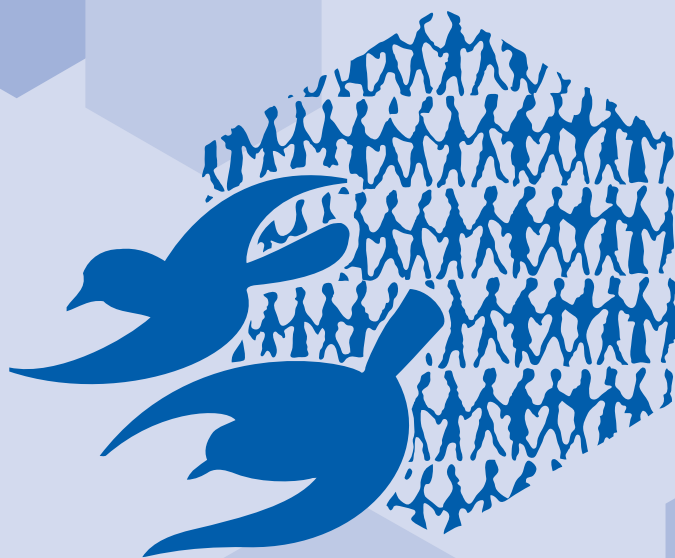


démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

ASPECTS DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES MINORITES ARABES EN ISRAEL

EITAN F. SABATELLO

(Bureau Central des Statistiques, Israël)

Plus de vingt communautés ethniques-religieuses cohabitent au sein de la population d'Israël. D'après le dernier recensement en 1972 /4/*, aux côtés de la majorité juive, dont la variété des origines géographiques est bien connue /1/, /19/ les minorités arabo-musulmanes, arabo-chrétiennes, euro-chrétiennes, druze et circassienne sont les plus importantes.

A vrai dire, la plupart de ces minorités sont composées de deux groupes ou plus : par exemple la minorité arabo-musulmane (12,6 % de la population du pays en 1980 et 77 % de la population non juive) est en grande partie sunnite, mais le reste fait partie du culte chiite. D'une façon analogue, les chrétiens (2,3 % de la population du pays) se partagent en 18 églises dont les membres sont, soit d'origine arabe, soit d'origine européenne.

Le détail de la mosaïque ethno-religieuse de la population israélienne est obtenu lors des recensements (tableau 1), mais seuls les juifs et les grands groupes des minorités (musulmans, chrétiens, druzes et autres) font l'objet d'un traitement courant et séparé dans la statistique du mouvement démographique du pays.

L'objet de cette communication est donc limité à une description et à un bref commentaire sur l'évolution de la mortalité et de la natalité des musulmans et des chrétiens qui constituent depuis 1948 les principales minorités de la population israélienne, sans distinctions ethniques et religieuses au sein de ces deux minorités.

L'étude de la démographie des minorités en Israël présente des particularités car les juifs, qui sont aujourd'hui la majorité du pays, constituaient il y a une génération, une minorité, non seulement dans leurs diasporas (où ils le sont toujours), mais également dans leur nouvel-ancien pays (1).

Par contre, la population musulmane d'Israël était jusqu'en 1948 l'élément majoritaire de l'entité politique de l'époque, la Palestine sous mandat britannique. Quelle a été l'évolution démographique de cette population, après son passage soudain de l'état de majorité à l'état de minorité ? De quelle façon l'évolution démographique de cette "néo-minorité" peut-elle être comparée à celle de la population chrétienne, en état minoritaire permanent dans la région ?

I. LES SOURCES DES DONNEES

Les sources principales des données utilisées dans cette communication sont les publications officielles du gouvernement d'Israël (depuis 1948) /3, 8/. Deux recensements furent conduits pendant le mandat par les Anglais, en 1822

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie ci-après.

(1) Cette constatation soulève la question, qui déborde du domaine de la présente communication, à savoir dans quelle mesure des populations minoritaires, ayant atteint par leur rassemblement l'état de population majoritaire, changent leur comportement démographique.

et en 1931, et deux recensements, en 1961 et en 1972 par l'Etat d'Israël. Avec les opérations d'enregistrement de la population d'Israël en novembre 1948, ces quatre recensements constituent la base des estimations de la population, de 1922 jusqu'à présent.

L'enregistrement des naissances et des décès fut obligatoirement introduit en Palestine en 1920 par le gouvernement mandataire du Royaume-Uni. L'enregistrement des naissances est généralement considéré comme satisfaisant, excepté durant les premières années (1920-1925) et particulièrement pour la population musulmane. L'enregistrement des décès a été, en général, moins complet. Outre la période 1920-1925, les troubles de 1936-1939 et le rationnement alimentaire de 1943 à 1947 ont entraîné surtout pour les musulmans, un sérieux sous-enregistrement des décès qui, selon des estimations /2/, a atteint 13-16 %. Depuis, l'enregistrement du mouvement naturel de la population devenue israélienne s'est constamment amélioré et peut être considéré comme pratiquement complet depuis 1960.

II. LE DEVELOPPEMENT DE LA POPULATION

Les minorités musulmane et chrétienne en Israël découlent de populations plus nombreuses qui habitaient jusqu'en mai 1948 les territoires devenus l'Etat d'Israël. Selon les meilleures estimations disponibles /1, 18/, à la fin de 1947, quelques 779 000 Arabes (dont 66 000 nomades) habitaient les régions qui formeront l'Etat d'Israël. Ils constituaient environ 61 % de la population arabe en Palestine. A la fin des hostilités, en 1949, seuls 143 000 Arabes sont restés, dont environ 111 500 musulmans et 31 500 chrétiens.

De 1949 au recensement de 1961 la population musulmane a augmenté de 53 % et a atteint 171 000 personnes, tandis que les chrétiens ont augmenté de 60 % (50 500 personnes). Pour les deux populations, la source principale d'accroissement a été la balance naissance-décès, mais les chrétiens ont également joui d'une faible immigration, essentiellement composée de membres non juifs de familles de nouveaux immigrants.

Au recensement de 1972, on trouve une population musulmane qui a plus que doublé par rapport à celle de 1961, tandis que la population chrétienne n'a augmenté que de 43 %. Dans les deux cas, à peu près 60 % de l'augmentation ont été l'effet direct du mouvement naturel et 40 % de l'annexion de la partie orientale de Jérusalem en 1967 (2). La période intercensitaire (1961-1972) est caractérisée parmi les musulmans par un exceptionnel taux de croissance naturelle (4 % et plus par an), double de celui des chrétiens. Ce taux n'a baissé ensuite que jusqu'à 3,5 %. La conséquence inévitable a été une

(2) La réunification de la ville de Jérusalem a changé les rapports numériques à l'intérieur de la communauté chrétienne : les grecs-orthodoxes constituent depuis 1967 l'église la plus nombreuse (32 % des effectifs chrétiens en 1972), les latins-catholiques, tout en demeurant en troisième place, augmentent de moins de 14 % à plus de 23 %, et les grecs-catholiques, les plus nombreux en 1961, reculent à la seconde place (de 40 % des chrétiens en 1961 à 30,5 % en 1972).

TABLEAU 1 : EFFECTIFS DES MINORITES RELIGIEUSES EN ISRAEL 1949- 1972 (EN MILLIERS ET EN POURCENTAGES)

Minorités	31 XII 1949	31 XII 1955	22 V 1961	20 V 1972(a)	31 XII 1949	31 XII 1955	22 V 1961	20 V 1972 (a)
	MILLIERS				POURCENTAGES			
Total	159,5	198,6	247,1	461,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Musulmans	111,5	136,3	170,1	352,0	69,9	68,6	69,1	76,4
Druzes	14,0	19,0	24,3	36,6	8,8	9,6	9,8	7,9
Autres non-Chrétiens	1,5	0,3	0,6	0,1
Chrétiens	34,0	43,3	50,5	72,1	21,3	21,8	20,5	15,6
dont Catholiques					*	*	*	*
Grecs		17,7	20,3	22,0		40,9	40,2	30,5
Latins		5,2	7,0	16,9		12,0	14,0	23,4
Maronites		2,5	2,6	3,0		5,8	5,2	4,2
autres		(b)	(b)	1,2		(b)	(b)	1,7
Orthodoxes								
Grecs		14,3	15,5	23,7		33,0	30,6	32,9
Autres		(b)	(b)	1,7		(b)	(b)	2,4
Eglise (c) non-indiquée	-	-	1,1	-				1,5
Protestants	1,2	1,7	1,6		2,8	3,4		2,2
Autres ou non-indiquée	2,4	3,4	0,9		5,5	6,6		1,2

(a) Inclus depuis 1967 les habitants de Jérusalem orientale qui étaient en 1972 environ 81 000, dont 72 000 musulmans et 9 000 chrétiens (notamment latins, catholiques, et grecs-orthodoxes);

(b) Inclus dans "autres ou non indiquée".

(c) Orthodoxe ou catholique

*pour 100 chrétiens.

diminution relative graduelle de la communauté chrétienne en Israël, qui représentaient plus de 20 % des minorités en 1961 mais seulement 14 % en 1980.

La population chrétienne d'Israël est bien plus urbanisée que la population musulmane : aux deux recensements de la population d'Israël, la majorité des chrétiens habitaient les centres urbains où une municipalité existait ; le niveau d'urbanisation était le plus élevé parmi les membres des communautés latine et protestante. Par contre le pourcentage des musulmans dans les centres municipalisés était moins d'un tiers de celui des chrétiens (3).

(3) La statistique officielle définit comme urbains les centres de plus de 5 000 habitants. Selon ce critère, le pourcentage de population musulmane urbaine, était 17 % en 1961 et 54 % en 1972 : une très grande partie de la différence intercensitaire résulte de l'extension, par accroissement naturel, du nombre des villages dont l'effectif a dépassé 5 000 habitants.

TABEAU 2 : QUELQUES PARAMETRES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX DES POPULATIONS MUSULMANE ET CHRETIENNE EN ISRAEL, 1961-1980.

	Musulmans	Chrétiens
<u>Dimension moyenne du ménage</u>		
- 1961	5,4	5,0
- 1972	6,5	5,1
<u>% habitant les grandes villes</u>		
- 1961	16,6	58,6
- 1972	15,5	55,2
<u>Femmes célibataires (%)</u>		
A 20-24 ans - 1961	60,7	86,4
- 1972	63,5	89,3
A 45-54 ans - 1961	4,2	8,8
- 1972	2,5	8,0
<u>Femmes dans la population active (%)</u>		
- 1961	10,6	17,1
- 1980	9,4	22,9
<u>Femmes (a) scolarisées 9 ans ou plus (%)</u>		
- 1961	2,4	24,5
- 1972	14,4	50,0
(a) âgées de 14 à 29 ans		

De même le niveau d'instruction des chrétiens est plus élevé que celui des musulmans et "constitue l'une des différences les plus profondes entre les deux communautés. Les principales causes de cette situation (l'activité des missions, la structure économique et sociale de la population arabe chrétienne, dont 60 % sont concentrés dans les villes, l'attitude positive envers l'éducation des filles) sont restées les mêmes qu'à l'époque mandataire" /15/.

Ces caractéristiques structurelles, renforcées par certaines coutumes reliées au mariage (choix du conjoint, dot) et à l'activité sociale et économique de la femme, expliquent pourquoi la famille restreinte constitue l'unité de base chez les chrétiens alors que c'est le clan qui prime chez les musulmans /16/.

III. LA MORTALITE

Pendant trois décades, jusqu'à la fin du mandat britannique, une baisse remarquable de la mortalité fut enregistrée : le taux brut de mortalité des chrétiens avait baissé de 18 p. 1000 (en 1926-1930) à environ 10 p. 1000, et celui des musulmans d'environ 28 à 16 p. 1000 (tableau 3). Seule une partie de cette baisse peut être expliquée par l'amélioration de la situation sanitaire des populations étudiées. Chez les musulmans un quart environ de la baisse du taux brut de mortalité est due à la sous-estimation des décès (voir paragraphe précédent). Chez les chrétiens la baisse du taux brut de mortalité fut favorisée par la diminution proportionnelle des groupes d'âges les plus exposés au risque de mortalité (les enfants jusqu'à 5 ans et les personnes âgées de plus de 50 ans).

Cependant l'écart entre la mortalité des musulmans et des chrétiens reste presque inchangé : pendant la période mandataire, le taux brut de mortalité des chrétiens s'était maintenu à environ 60 % de celui des musulmans, l'espérance de vie à la naissance était de 20 à 25 % plus élevée ; seule la diffé-

rence absolue et relative entre les taux de mortalité infantile (do) avait apparemment augmenté, au fur et à mesure que ces taux diminuaient. Vers la fin du régime mandataire, encore 8 à 10 ans séparaient l'espérance de vie à la naissance des musulmans de celle des chrétiens (et plus de 15 ans de celle des juifs, dont les conditions de morbidité et de mortalité étaient les plus favorables dans le pays).

L'extension et l'amélioration des services sanitaires dans le pays après 1948, dues, au moins en partie, à l'arrivée en 10 ans de près d'un million de nouveaux immigrants, sont probablement à l'origine du rapprochement graduel des indicateurs de mortalité des différentes communautés en Israël après 1950.

Déjà en 1955 les taux de mortalité infantile (do) des chrétiens et des musulmans n'étaient que 55 % de ceux enregistrés en 1942-1944. Dix ans plus tard, alors que la baisse de la mortalité infantile se poursuivait très rapidement dans tout le pays, le taux (do) chez les chrétiens n'était qu'un tiers de celui d'avant 1948, mais encore près de 40 % chez les musulmans. La différence relative s'est donc accentuée entre les deux minorités entre 1955 et 1965. La baisse de mortalité se poursuit de la même façon entre 1965 et 1975 : à une baisse du taux des chrétiens correspond une baisse plus faible du taux des musulmans ; ce n'est qu'à la fin des années 1970 que l'écart entre les (do) des chrétiens et des musulmans commence à diminuer.

TABLEAU 3 : TAUX BRUT DE MORTALITE (d), TAUX DE MORTALITE INFANTILE (do), ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE (e0), TAUX BRUT DE NATALITE (N) ET SOMME DES NAISSANCES REDUITES (I), DES POPULATIONS MUSULMANE ET CHRETIENNE ET EN ISRAEL.

: Environ en :	: Musulmans :						: Chrétiens :					
	: d (p.:	: do (p.:	: e0 an+0	: an+ N	: P : I (par:	: d (P:	: do :	: e0 :	: e0 :	: Np :	: I (par:	
:	: 1 000:	: 1000:	: nées:	: nées:	: 1 000:	: femme:	: 1 000:	: 1000:	: années:	: années:	: 1000:	: femme :
:	:	:	: hommes:	: femmes :	:	:	:	:	: hommes:	: femmes :	:	:
: 1926-1930	: 28,3 :	: 185 :	: 37,1 :	: 32,9 :	: 53,5 :	: 6,48 :	: 12,9 :	: 163 :	: ... :	: ... :	: 38,5 :	: .. :
: 1931-1935	: 25,4 :	:	: 41,8 :	: 42,7 :	: 50,3 :	: 6,83 :	: 15,0 :	:	: 52,6 :	: 54,2 :	: 35,8 :	: 4,23 :
: 1936-1940	: 21,1 :	:	: 46,4 :	: 47,4 :	: 49,2 :	: 7,51 :	: 12,6 :	:	: 57,2 :	: 59,4 :	: 33,9 :	: 4,16 :
: 1945	: 16,4 :	: 121 :	: 49,3 :	: 50,4 :	: 53,4 :	: 9,81 :	: 9,9 :	: 89 :	: 57,4 :	: 60,1 :	: 32,5 :	: 4,50 :
: 1955	: 9,1 :	: 66 :	: .. :	: .. :	: 50,8 :	: 7,96 :	: 7,0 :	: 49 :	: .. :	: .. :	: 34,2 :	: 4,85 :
: 1965	: 6,3 :	: 47 :	: .. :	: .. :	: 55,6 :	: 9,87 :	: 6,1 :	: 29 :	: .. :	: .. :	: 33,7 :	: 4,74 :
: 1975	: 5,6 :	: 41 :	: 68,2 :	: 71,5 :	: 46,3 :	: 7,75 :	: 6,7 :	: 23 :	: 70,5 :	: 73,2 :	: 25,6 :	: 3,35 :
:	:	:	: (a) :	: (a) :	:	:	:	:	: (b) :	: (b) :	:	:
: 1980	: 4,3 :	: 25 :	: 69,7 :	: 72,8 :	: 38,9 :	: 5,98 :	: 6,0 :	: 17 :	: 71,1 :	: 74,3 :	: 22,1 :	: 2,66 :
:	:	:	: (a) :	: (a) :	:	:	:	:	: (b) :	: (b) :	:	:

(a) Tous les non-Juifs confondus : dans plus de 2/3 des décès et dans presque 90 % des cas de mortalité infantile il s'agit de musulmans.

(b) Estimation de l'auteur.

Par rapport aux juifs, dont le taux de mortalité infantile est le plus bas depuis les années 1920, les chrétiens ont un retard de 12 à 16 ans au moment d'atteindre le niveau d'environ 30 p. 1000, mais le décalage se réduit nettement quand on descend à des niveaux plus "modernes" de mortalité infantile. Par contre le retard des musulmans (toujours par rapport aux juifs) a été presque constant (16 à 18 ans) durant toute la période étudiée ; mais on peut s'attendre à une réduction de ce décalage avant la fin du siècle, les musulmans ayant récemment franchi le seuil de 30 décès pour 1000 enfants (tableau 4).

TABLEAU 4 : PERIODES OU DIFFERENTS NIVEAUX DU TAUX DE MORTALITE INFANTILE (do) ET DE L'ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE (e0) SONT ATTEINTS PAR LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES EN PALESTINE ET EN ISRAEL (a)

niveau de do (p. 1 000)						
	100	60	50	30	20	13
Juifs	1927-1929	1936-1940	1942-1943	1946-1947	1968	1979
				1958(b)		
Chrétiens	1942-1943	1946	1955-1956	1965	1976	(1985)
Musulmans	1945	1956-1958	1960	1978-1979	(1985)	(1995)
NIVEAU DE e0 (années)						
	40	50	60	70		
Juifs	1930-1935	1955-1958		
Chrétiens	..	1925	1945	1960		
Musulmans	1930	1945	1955	1965		

(a) Les années en parenthèses sont des estimations dérivées de projections.
 (b) Après 1948 la mortalité infantile des juifs enregistre une hausse temporaire, suite aux immigrations massives dont une importante partie des pays du Moyen-Orient.

En termes d'espérance de vie à la naissance la convergence du niveau de mortalité après 1948 est bien plus remarquable. Déjà vers 1965, l'espérance de vie des chrétiens n'était probablement supérieure que de 10 % à celle des musulmans et plus récemment les indices se sont presque rejoints. Par rapport aux juifs, qui avaient franchi le seuil de 60 ans de vie moyenne au début des années 1930, les chrétiens ont atteint ce seuil une douzaine d'années plus tard et les musulmans après douze années supplémentaires (donc leur retard sur les juifs était d'une génération environ). Mais au passage du seuil de 70 ans de vie moyenne, atteint par les juifs peu après 1955, le retard des chrétiens s'est réduit à 4-6 ans et celui des musulmans probablement à moins de 10 ans.

IV. NATALITE ET FECONDITE

Si la mortalité en Palestine a continuellement baissé pendant toute la période étudiée, le décalage entre les communautés religieuses ayant été le principal élément de différenciation, il en va tout autrement pour les tendances de la natalité et de la fécondité.

A l'exception des années 1938-1942, le taux brut de natalité des musulmans en Palestine n'a jamais été au-dessous de 50 p. 1000 et a dépassé 54 p. 1000 en 1945 et 1946 ; le taux des chrétiens, tout en suivant une évolution semblable ne représentait que 60 à 70 % de celui des musulmans. En termes de somme des naissances réduites pour une femme (4) Bachi écrit /1/ que "malgré les défauts des données, notamment dans la première partie de la période mandataire, il y a peu de doute : la fécondité des musulmans était à un niveau très élevé et avait tendance à augmenter d'environ 6,4 en 1926-27 à 9,4 en 1943-45". Par contre la fécondité des chrétiens demeura relativement stable depuis 1932, ce qui entraînait une baisse du rapport fécondité chrétienne/fécondité musulmane de 66 % en 1932-1933 à 45 % en 1946-1947 (tableau 2).

Les soudains bouleversements de population en 1948-1949, ainsi qu'un possible sous-enregistrement des naissances chez les minorités, sont parmi les facteurs qui rendent difficile, jusqu'au milieu des années 1950, une estimation de la fécondité des musulmans et des chrétiens devenus Israéliens en 1948. Vers 1955, le taux brut de natalité et l'indice synthétique de fécondité des chrétiens sont presque égaux à ceux de 1946-1947 ; mais ils commencent à baisser, au début très modérément et depuis 1965 plus rapidement ; ainsi l'indice synthétique de fécondité diminue de 4,8 en 1955-1957 à 4,7 en 1965, mais tombe par la suite jusqu'au-dessous de 3 en 1978, niveau atteint par la majorité juive du pays seulement un an auparavant.

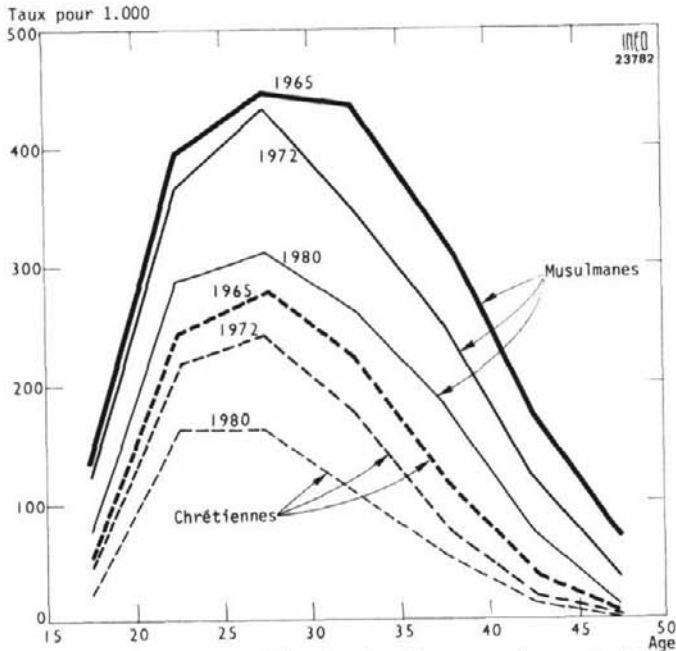
Par contre, l'indicateur conjoncturel de fécondité des musulmans en 1955 était plus bas (8,1) que celui enregistré avant 1948 (10,2) ; même si la donnée de 1955 peut être mise en cause par un possible sous-enregistrement des naissances, la remarquable remontée de l'indice synthétique de fécondité pendant les 10 années suivantes (9,86 en 1964-1965) ne peut être en aucun cas attribuée à la seule amélioration de l'enregistrement. Cette évolution, confirmée par les résultats du recensement en 1972 et d'une enquête spéciale (voir plus bas) peut être expliquée par les effets conjoints de l'expansion et de l'amélioration des services sanitaires (dont la chute de la mortalité infantile et générale est un des indicateurs) et du bien-être économique (travail dans le secteur juif en expansion ; importance relative des allocations familiales et de maternité) qui ont minimisé et retardé le conflit entre haute fécondité et modernisation /14/.

La hausse spectaculaire de l'indicateur conjoncturel de fécondité des musulmans entre 1955 et 1965 a été suivie depuis par une chute non moins extraordinaire, qui a ramené, en huit ans environ, l'indice synthétique de fécondité à son niveau de 1955-1957, et à 6 naissances par femme dans les sept années qui suivent. C'est une baisse de près de 4 enfants en 15 ans, et de 3 ans dans les 10 dernières années.

Le recul de la fécondité depuis 1965 a suivi un cours similaire chez les musulmans et chez les chrétiens : au début ce sont les taux de fécondité aux âges élevés qui ont baissé (entre 20 et 50 % pour les groupes d'âges au-dessus de 30 ans). Par la suite (1972-80) les taux aux âges plus jeunes diminuent

(4) Appellée encore : indice synthétique de fécondité ou indicateur conjoncturel (périodique) de la fécondité.

également ; la baisse à 25-29 ans et avant 20 ans est remarquable, celle qui se poursuit aux âges plus élevés est souvent plus rapide qu'auparavant (5).



GRAPHIQUE I : Taux de fécondité par groupe d'âge chez les femmes musulmanes et chrétiennes en Israël.

Il est bien connu que la fécondité d'une population ne peut être analysée que dans un cadre de variables la reliant à la structure de la société /12, 13/. Sans entrer ici dans un examen détaillé de toutes les variables, nous pouvons établir que les différences de fécondité entre chrétiens et musulmans d'Israël ne trouvent qu'une explication très partielle dans la fréquence et le calendrier des mariages.

Il est vrai que les femmes chrétiennes se marient moins, et moins jeunes, que les femmes musulmanes ; il est vrai aussi que le pourcentage des célibataires pour tout groupe d'âge est élevé chez les femmes chrétiennes parce que les membres du clergé catholique, à qui le mariage est interdit, y sont inclus (6). Mais, les naissances illégitimes étant presque une rareté en Israël /17/

(5) En conséquence de cette évolution, et compte tenu des effets de structure d'âge de chacune des populations féminines, la proportion de naissances chez les mères âgées de plus de 30 ans est passée depuis 1965, de 51 % à 41 % chez les musulmanes et d'environ 40 % à 34 % chez les chrétiennes.

(6) L'hypothèse a été aussi proposée (par Bachi) que les chrétiens se marieraient moins parce qu'ils ne constituent pas un marché matrimonial intégré : leur fractionnement en églises différentes est à même d'entraver, sinon empêcher les mariages "mixtes" (entre membres appartenant à des cultes chrétiens différents), tandis que les "marchés de mariage" particuliers de chaque culte seraient souvent trop petits pour favoriser une haute nuptialité.

et a fortiori parmi la population arabe, toute la documentation portant sur la population (féminine) mariée indique que la différence de fécondité entre chrétiennes et musulmanes résulte principalement de différences dans le comportement reproductif au sein du mariage.

Une reconstruction du nombre moyen d'enfants par promotion de mariages /4, 14/ confirme, dans ses grandes lignes l'évolution, déjà décrite, de la fécondité générale. Chez les chrétiennes, la baisse du nombre final d'enfants a commencé avec les cohortes mariées vers la fin des années 1940 ; parmi ces cohortes, on peut peut-être entrevoir le début d'une contraception d'arrêt efficace (7) qui devient plus nette chez les cohortes mariées dix ans plus tard.

Pour les femmes musulmanes aussi, la reconstruction de la fécondité des promotions fait apparaître une hausse de la descendance finale (9 enfants et plus en moyenne) dans les cohortes mariées depuis 1935, ce qui est compatible avec le niveau très élevé de la somme des naissances réduites pendant les années 1960. Ce n'est que dans les cohortes mariées depuis 1960 et principalement depuis 1965, qu'on observe les premiers symptômes de la régulation des naissances, notamment la contraception d'arrêt parmi les couples mariés depuis 15 ans ou plus, environ vingt ans plus tard que chez les chrétiennes.

V. EFFETS SUR LA STRUCTURE PAR AGE

La baisse de la mortalité et l'évolution de la natalité n'ont pas eu les mêmes effets sur la structure par âge des chrétiens et des musulmans d'Israël. Deux de ces effets sont ici brièvement traités : la part de la population jeune et en bas âge, et celle de la population d'âge fécond.

Chez les musulmans, la conséquence directe de la baisse de mortalité depuis 1949 (et notamment de la mortalité des enfants) combinée avec la hausse de la fécondité jusqu'en 1965 a été une augmentation constante de la population âgée de moins de 30 ans, (dont environ deux tiers d'enfants).

En 1955 près de 73 % de la population musulmane avait moins de 30 ans. Bien que déjà remarquable, même dans une perspective internationale, cette proportion a augmenté jusqu'à 75 % en 1961, 77 % en 1972, et 78 % plus récemment (1980). L'importance croissante de cette couche de la population et notamment des jeunes âgés de 15 à 29 ans, n'a pas empêché l'accroissement du niveau de scolarité secondaire (non obligatoire) parmi les jeunes musulmans.

Chez les chrétiens, les effets du mouvement naturel ont joué dans une direction différente, celle d'une faible baisse du pourcentage des gens âgés de moins de 30 ans (66 % en 1955, 63 % en 1980), et en particulier des enfants (presque 40 % en 1961 et moins de 35 % en 1960).

La dynamique du mouvement naturel du passé s'est traduite chez les musulmans et chez les chrétiens par une augmentation relative de la population (féminine) d'âge fécond, augmentation plus faible et discontinue chez les musul-

(7) Estimée, par exemple, pour chaque cohorte de mariage, par la valeur croissante du rapport : descendance atteinte après 5 (ou 10) ans de mariage / descendance atteinte après 15 ans de mariage.

mans (de 36,7 % en 1955 à 39,5 en 1980) que chez les chrétiens (de 41,5 % à 46,4 %). Cependant, compte tenu de la baisse de fécondité pendant les vingt dernières années, la répartition entre femmes jeunes (jusqu'à 30 ans) et moins jeunes en âge fécond n'est pas dénuée d'importance, car le nombre annuel des naissances est de plus en plus le fait des premières.

Chez les musulmans, les femmes plus jeunes et plus fécondes constituent, pendant la période 1955-1980, une proportion croissante de toutes les femmes entre 15 et 45 ans (proportion qui n'a jamais été inférieure aux deux tiers), tandis que chez les chrétiens, non seulement le poids relatif des jeunes femmes était déjà au-dessous des deux tiers en 1955, mais il a atteint depuis le seuil des 60 %.

BIBLIOGRAPHIE

- /1/ BACHI (Roberto) : "La Population Juive de l'Etat d'Israël", Population, vol. 7, 3; 1952, p. 405-452.
- /2/ BACHI (Roberto) : "The population of Israel", CICRED Series, Jerusalem, 1977.
- /3/ CBS (Bureau Central des Statistiques) - Registration of Population (8 XI 1948), part A and B, Special Series n. 35, 53.
- /4/ Population and Housing Census 1961, n° 10, 17, 30.
- /5/ " " " 1972, n° 9A, 10, 12.
- /6/ Statistical Abstract of Israel, 1949.
- /7/ Vital Statistics 1972, Special Series n° 466, Jerusalem 1974.
- /8/ " " 1973-1976, Special Series n° 566, Jerusalem 1978.
- /9/ Department of Statistics, "Statistical Abstract of Palestine, 1944-45".
- /10/ " "General Monthly Bulletin of Current Statistics, January-February 1948
- /11/ VITAL Statistics Tables 1922-1945, Jerusalem 1947.
- /12/ DAVIS (K.), BLAKE (J.) : "Social structure and fertility : an analytic framework", Economic Development and Cultural Change vol. 4 n. 3, 1956, p. 211-235
- /13/ FREEDMAN (Ronald) : "Norms for family size in underdeveloped areas", Proceedings of the Royal Society, B, Vol. 159 1963, p. 220-245
- /14/ FRIEDLANDER (D.), EISENBACH (Z.), GOLDSCHIEDER (C.) : "Modernization patterns and fertility change : the Arab population of Israel and the Israel administered territories", Population studies, vol. 33 n. 2, 1979, p. 239-254.
- /15/ KAPELIOUK (A.) : "L'état social, économique, culturel et juridique des arabes chrétiens en Israël", Asian and African Studies, vol. 5, 1969, p. 51-95.
- /16/ ROSENFELD (Henry) : "Analysis of marriage and marriage statistics for a Moslem and a Christian Arab village", Intern. Arch. of Ethnography n. 1, 1957.
- /17/ SABATELLO (Eitan F.) : "Patterns of Illegitimacy in Israël", The Jewish Journal of Sociology, vol. 21, n. 1, 1979, p. 53-65.
- /18/ SICRON (Moshe) : Number of Arab refugees who left the territory of Israel, mémoire du CBS non publié, Jérusalem, 1956.
- /19/ Immigration to Israel 1948-53, Falk Project for Economic Research in Israel and CBS, Jerusalem, 1957.